

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Les opposants à l'incinérateur s'organisent

DÉCHETS MÉNAGERS. Pour eux, l'incinérateur, c'est non ! Riverains et militants ont réfléchi cette semaine aux actions à venir. Ils espèrent atteindre une mobilisation large et massive.

LES FAITS

- **Ouverte le 26 mars dernier**, la seconde enquête publique portant sur le projet d'incinérateur de déchets ménagers s'achève le vendredi 27 avril.
- **Décidé par le Syndicat des déchets de l'Aube** (Sdeda), le dossier Valaubia a été confié à l'industriel Veolia via une délégation de service publique pour une durée de 25 ans.
- **Le géant du secteur** est chargé de financer et construire la future usine d'incinération représentant un investissement de 78 millions d'euros. Il devra gérer l'équipement qui fournira de la chaleur et de l'électricité à partir de la combustion de 60 000 tonnes d'ordures ménagères par an.



Une dizaine de militants se sont réunis sous l'impulsion de Marc-Claude de Portebane (en vert) et Bernard Piot (en short).

L'union fait la force ! Les anti-incinérateurs ont longuement discuté cette semaine chez Bernard Piot, un Chapelain farouchement opposé au projet Valaubia qui doit voir le jour à 300 mètres de chez lui, d'ici à 2020. Une réunion organisée à l'initiative de Marc-Claude de Portebane. Cet homme au look de guérillero qui se définit comme un « homme politique auvergnat, révolutionnaire antispéciste et écolo-marxiste » pourrait paraître pour un hurluberlu au premier

abord. Mais l'habit ne fait pas le moine. De Portebane a potassé le sujet. Scruté les failles. Passé au tamis l'épais dossier d'enquête publique notamment disponible sur le site Internet de la préfecture. Sa conclusion sur le projet d'incinérateur de déchets ménagers chapelain mené par le syndicat des déchets de l'Aube (Sdeda) et piloté par l'industriel Veolia est terrible. « On nous ment sur le nucléaire, on nous ment sur les lignes THT (très haute

tension) et on nous ment sur les déchets ! » assène-t-il. Lancé en début d'année, son collectif « Stop incinérateur à La Chapelle-Saint-Luc » a réussi à obtenir plus de 18 000 signatures dans une pétition en ligne contre Valaubia.

UNE ACTION AU TRIBUNAL ?

Chez Bernard Piot le Chapelain, ils étaient une dizaine à l'écouter égrener son parcours de militant zadiste. Parmi eux, Pascal Houplon,

président d'Aube durable, association mobilisée dès le départ contre l'incinérateur, mais aussi des riverains du terrain de 5 hectares accolé à l'usine Michelin, où doit se trouver le four à ordures ménagères. Persuadés que l'incinérateur aura des conséquences néfastes sur la santé des hommes, des animaux et de la terre et qu'il freinera la réduction des déchets dans les décennies à venir, ils partagent les mêmes arguments.

Reste à savoir quelles actions à mener. C'est là que les divergences apparaissent. « De toute façon, je vais au TA (tribunal administratif) ! », s'enflamme De Portebane en levant les bras. « On n'ira pas au tribunal, coupe Houplon. Je mise sur l'intelligence des élus, leur écoute et étude du dossier et je reste dans l'espoir qu'ils prendront la voie de la sagesse. »

« Hier, on était trois ou quatre. Aujourd'hui, on est une dizaine. La semaine prochaine, on sera 35 ou 40 ! »

Marc-Claude de Portebane

Quid des velléités de ZAD (zone à défendre) du militant écolo-marxiste à casquette (lire notre édition du 28 mars dernier, NDLR) ? « Il n'est pas question d'en construire une en dur. Il s'agira là d'un dernier recours si toutes les portes sont fermées », répond l'intéressé. Avant cette étape, la mobilisation passera par la sensibilisation de l'opinion publique jusqu'à l'arrêté préfectoral. Au programme : tractage, porte-à-porte, réunions de quartier du type Tupperware. Marc-Claude de Portebane lance : « Ils doivent savoir à quoi ils s'attendent. Hier, on était trois ou quatre. Aujourd'hui, on est une dizaine. La semaine prochaine on sera 35 ou 40 ! » ■ FRANCK DE BRITO